

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 15/16

Artikel: L'art de faire réapparaître un bâtiment: doublement de la façade de l'aile ouest du collège de Pully
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-79635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 6. Façade sud après rénovation (Photo Pierre Boss, Renens)

Nestlé lors du « re-dévoilement » de l'ouvrage, faisant de la durée du chantier un événement visuel. L'effort technique qu'impliquait l'exigence de mimétisme exposée plus haut a été considérable : Il s'agissait en premier lieu de reconstituer l'alliage de silice et d'aluminium utilisé pour les contrecœurs et

les profilés verticaux, le *Grinatal*, dont la fabrication avait été abandonnée à la fin des années 60. Bien que ce matériau soit cher, la firme *Alusuisse*, qui s'est chargée de le reproduire spécialement à cette occasion, envisage de le relancer sur le marché.

Le maintien de proportions identiques pour les éléments de façade (fig.4) constituait l'une des principales contraintes que s'imposèrent les architectes. Les procédés retenus pour l'obtention d'une réplique fidèle sont les suivants :

- l'élaboration de profilés d'une dimension presque identique à l'original, bien qu'ils intègrent une coupure thermique et une barrière d'étanchéité ;
- l'utilisation de parcloles en aluminium eloxé reconstituant le subtil rapport de matières avec les montants verticaux et les bandeaux en *Grinatal*, tout en maintenant un joint d'ombre intermédiaire ;
- l'emploi d'un vitrage triple dans lequel est incorporé un store automatique, dont le moteur, en cas de panne, peut être remplacé sans porter atteinte au milieu confiné du sandwich de la façade ;

- l'application d'un verre extérieur anthélius doté d'un facteur réfléchissant mais dépourvu d'effet de miroir (fig.5 et 6).

L'amélioration des conditions de confort des utilisateurs est également obtenue par un plafond froid permettant un contrôle extrêmement précis du climat intérieur.

Enfin, au rez-de-chaussée, les éléments ajoutés dans le hall d'accueil ont été supprimés et les grandes baies vitrées ont été munies d'un double vitrage. Celui-ci est disposé sur une structure légère qui supprime les ponts de froid mais n'altère pas la transparence voulue par Tschumi.

L'ensemble de l'opération de rénovation du siège de Nestlé a été déclenchée par la volonté, émanant de la direction générale de l'entreprise, de stopper le processus de grignotage inexorable de la substance historique du bâtiment qui résultait de la succession de petites interventions partielles. La nécessité d'une intervention globale cohérente manifeste une prise de conscience, celle de l'importance de la valeur patrimoniale comme instrument de la *corporate identity* du groupe Nestlé. □

Doublément de la façade de l'aile ouest du collège de Pully

Edifié au tout début des années 70 d'après des plans de l'architecte Reymondin, ce bâtiment scolaire appliquant le système constructif CROCS souffrait des défauts traditionnels affectant les constructions de ce type : vieillissement prématuré des éléments de revêtement *Eternit* du contrecœur, mauvais bilan énergétique. Souhaitant pouvoir bénéficier des subventions fédérales prévues dans le cadre du programme Energie 2000, la commune de Pully avait envisagé d'y remédier en remplaçant entièrement les éléments de vitrage coulissants et en recouvrant les bandeaux d'un bardage en pierre. Le mandataire retenu lors de l'appel d'offres, le



Fig. 1. L'aile ouest du collège principal de Pully, implanté dans la pente par le biais d'une succession de terrasses. (Photo bureau Devanthery & Lamunière)

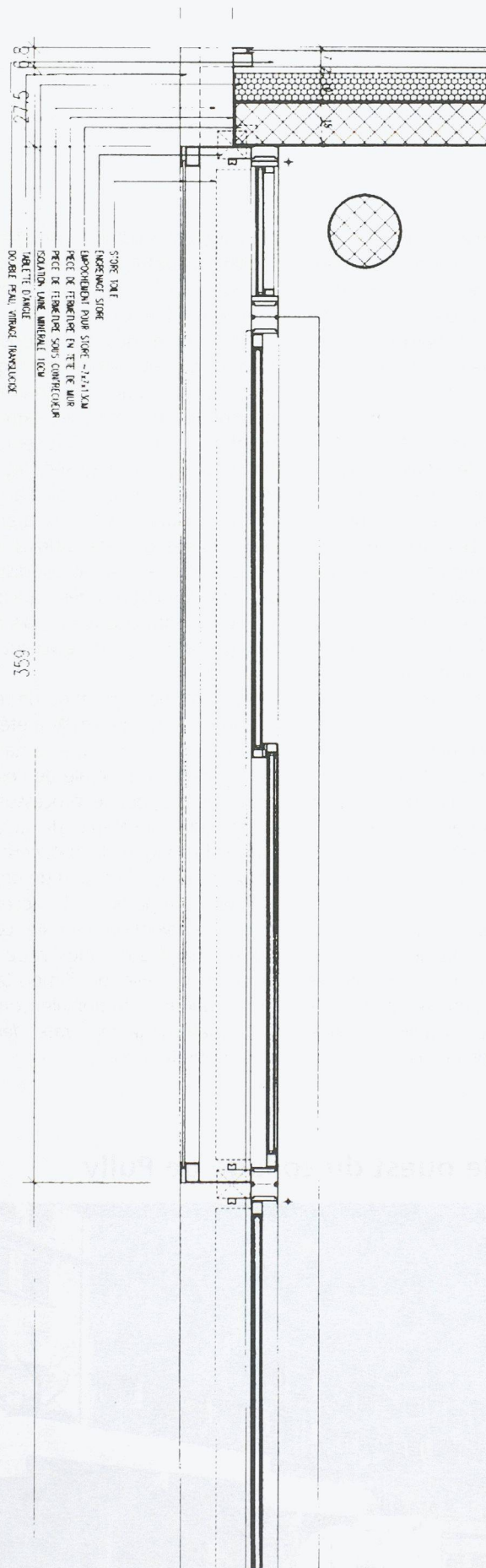


Fig. 3. Plan de détail du doublement de l'enveloppe

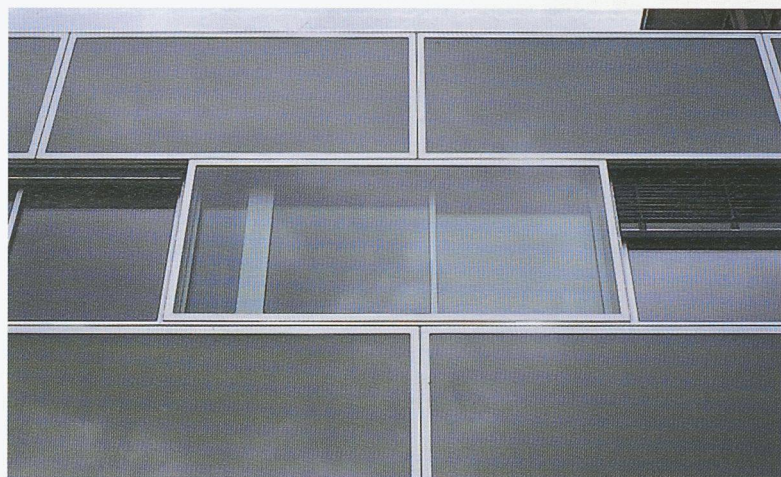


Fig. 2. La composition des éléments de vitrage simulant un appareil cyclopéen. (Photo bureau Devanthéry & Lamunière)

bureau Devanthéry & Lamunière, proposa une alternative visant à satisfaire globalement aux normes requises pour le bilan énergétique, sans pour autant recourir à un doublement homogène de l'enveloppe ni à un remplacement des vitrages, à l'esthétique élégante et dont l'état fonctionnel apparaissait satisfaisant (fig. 1).

Une utilisation didactique de la rénovation

Dans le concept de rénovation retenu, les architectes ont cherché à obtenir une convergence entre

l'économie du dispositif et la responsabilisation de l'utilisateur. Celui-ci devient l'acteur principal de la gestion de son confort : en impliquant les enseignants et le concierge dans la manipulation quotidienne des pare-soleil et le réglage saisonnier de la ventilation naturelle des serres placées en façade, on a évité d'introduire un appareillage automatisé, cher et fragile, tout en provoquant une prise de conscience, chez les usagers, de l'effet des conditions météorologiques sur le climat intérieur du bâtiment (fig. 3 & 5).



Fig. 4. Solution d'angle manifestant la virtuosité ludique avec laquelle les architectes traitent le retournement de l'appareil (Photo bureau Devanthéry & Lamunière)

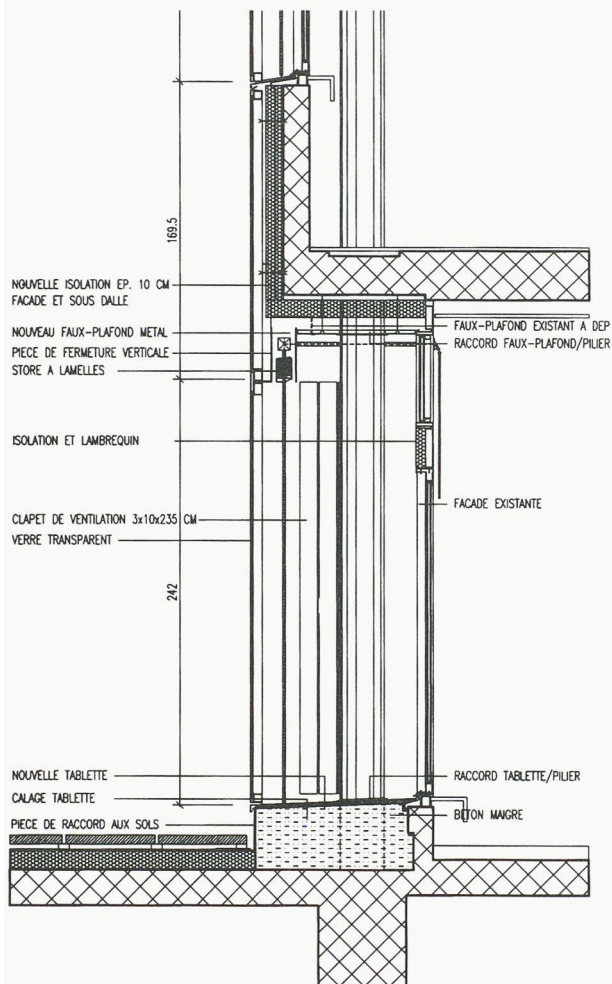


Fig. 5. Coupe de détail des vitrines permettant de faire disparaître le retrait au rez (Document bureau Devanthery & Lamunière)

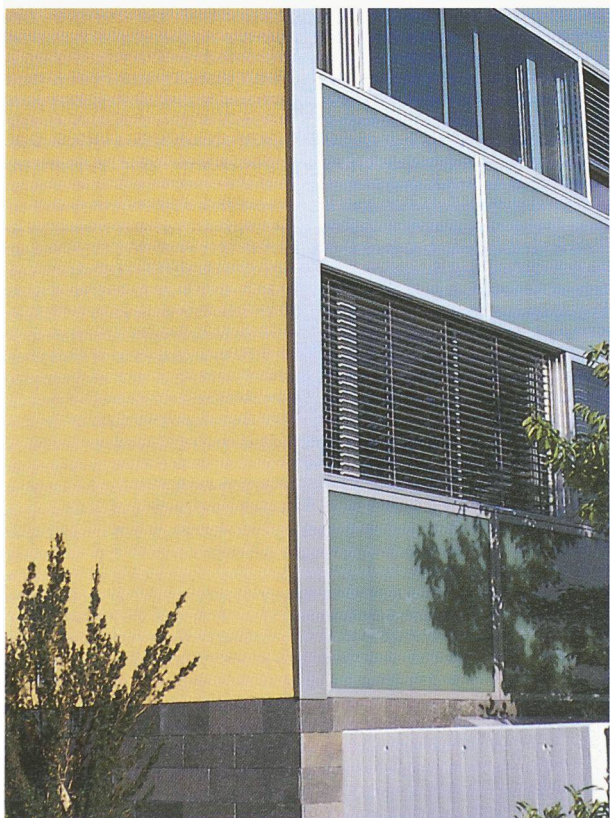


Fig. 7. Solution d'angle faisant apparaître la discontinuité de matérialisation de l'enveloppe. (Photo bureau Devanthery & Lamunière)



Fig. 6. Vue des vitrines du rez (Photo bureau Devanthery & Lamunière)

Cette opération expérimentale de rénovation s'apparente à une tentative d'intégrer activement les habitants de l'édifice en tenant compte de mécanismes d'appropriation à la fois spatiaux, fonctionnels et symboliques⁴.

L'enveloppement comme prétexte de composition

Le thème de l'enveloppement, dont les architectes bâlois Herzog & de Meuron ont proposé plusieurs variations exemplaires, est déterminé par un effet simultané de dissimulation et de révélation. Ce double jeu est ici court-circuité par une disposition lacunaire faisant apparaître les parties ouvrantes originales (fig. 4).

L'intervention se caractérise par l'adjonction d'une peau recouvrant partiellement l'enveloppe existante : à la superposition de bandes horizontales formées par les ouvrants d'une part, et les bandeaux du contrecœur d'autre part, se substitue la simulation d'un appareil cyclopéen formé par des panneaux de verre feuilleté de grande dimension (fig. 2). Il en résulte un effet d'échelle, souligné par la largeur des cadres profilés, que la taille des élèves jouant dans le préau contribue à rendre encore plus monumental.

La relation entre le programme et la façade perd de sa lisibilité immédiate pour être transposée dans la lecture symbolique que suggère la composition, simple comme un jeu d'enfant.

Mise en œuvre

L'intervention a été planifiée de manière à ne pas perturber le déroulement normal de l'année scolaire, l'opération d'enveloppement étant presque entièrement effectuée depuis l'extérieur.

La planéité de la façade, dont le traitement réfute la partition classique socle-corps-couronnement, a été obtenue en gommant le retrait original au niveau du rez-de-chaussée par l'adjonction de vitrines pouvant être utilisées pour l'exposition de travaux d'élèves. Les tablettes de fenêtres sont contenues dans l'espace entre l'enveloppe d'origine et la nouvelle peau, de manière à éviter toute protubérance en façade (fig. 2 et 4). Quand au traitement de l'angle, il fait apparaître l'épaisseur des serres, dont la ventilation naturelle est activée en été et occultée en hiver (fig. 3).

Dans l'établissement du bilan énergétique, confié au bureau *Weinmann-Energies SA*, une prise en compte globale permet de compenser une moindre performance des ouvrants existants par l'efficacité de l'isolation des parties fixes. Notons encore que les conditions d'usage différentes et des recherches d'économie ont conduit les architectes à renoncer à un dispositif d'enveloppement continu, la façade nord de l'édifice ayant finalement été revêtue d'une isolation crépie. □

⁴ Voir à ce propos l'essai de Gilles Barbey, « Une vitalité ignorée derrière l'enveloppe bâtie », in *Matières*, 1ère année, Lausanne, 1997